



Énoncé du Conseil national du bien-être
social au sujet de la publication du
document

*Revenus de bien-être social,
2006 et 2007*

Prononcé par
John Rook, président
et
Glen Shepherd (porte-parole francophone)

Toronto
Le 10 décembre 2008



Merci John.

**Bonjour et bienvenue
à tous et toutes.**

Je m'appelle Glen Shepherd, membre du Conseil national du bien-être social et je suis de Montréal. Le Conseil est un organisme consultatif fédéral et, comme le suggère notre titre, nos activités s'étendent à l'échelle nationale et notre préoccupation est de voir au bien-être social des Canadiens et Canadiennes, tout particulièrement de ceux et celles qui vivent dans la pauvreté.



John Rook, président du Conseil national du bien-être social, prend la parole au Driftwood Centre à Toronto.

Notre plus récent rapport traite de l'aide sociale — un rapport qui présente de nombreuses statistiques et la preuve qu'il est temps d'agir partout au pays.

Mais la pauvreté a une dimension humaine et de nombreuses histoires extrêmement poignantes témoignent de luttes pour survivre. Trois femmes sont avec nous aujourd'hui – Kamela, Nickiesha et Shazia – pour donner un aperçu de leur lutte.

Nous avons choisi Toronto en sachant que la province de l'Ontario lance sa Stratégie de réduction de la pauvreté. Il s'agit d'un redoutable défi, et nous voulons – il le faut – que l'Ontario réussisse à relever ce défi. Selon notre rapport sur les revenus de bien-être social et nos rencontres avec de nombreux représentants gouvernementaux et des collectivités dans les provinces où de telles stratégies sont en place, cette approche visant à résoudre le problème de la pauvreté peut fonctionner.

Notre rapport intitulé *Revenus de bien-être social, 2006 et 2007*, démontre que les revenus de la plupart des Canadiens et Canadiennes prestataires d'aide sociale se situaient bien en dessous du seuil de pauvreté, mais certains l'ont franchi en 2007.

Au Québec, dans le cas d'un chef de famille monoparentale ayant un enfant d'âge préscolaire, le revenu de bien-être social atteignait 100 % de la mesure du panier de consommation (MPC). C'est la première fois que nous utilisons cette mesure pour comparer les revenus de bien-être social – il s'agit d'un seuil de pauvreté qui prend en

compte ce qu'il en coûte pour répondre aux besoins essentiels dans différentes régions du Canada.

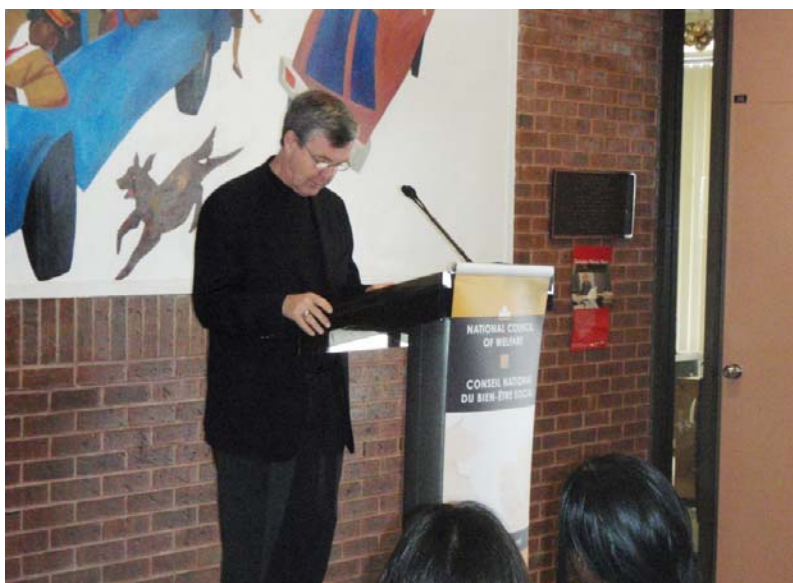
À **Terre-Neuve-et-Labrador**, le chef de famille monoparentale ayant un enfant d'âge préscolaire recevait un revenu de bien-être social légèrement supérieur à la mesure du panier de consommation, soit 103 % de cette mesure. Il s'agit véritablement d'une situation sans précédent puisque les revenus de bien-être social au Canada ne représentaient, dans le passé, qu'une fraction des coûts réels de subsistance.

Pour ces familles, principalement des mères et leurs enfants, cela signifie que l'argent qui leur était versé, sous forme de prestations d'aide sociale ou de prestations fédérales pour enfants, était finalement suffisant pour leur donner une chance raisonnable dans la vie.

Situation encore plus encourageante : le Québec et Terre-Neuve-et-Labrador disposent de **stratégies de réduction de la pauvreté**. Grâce à ses stratégies, l'aide sociale s'imbrique dans un cadre intégré plus vaste qui lie la garde d'enfants, la santé, l'éducation et les politiques du marché du travail. Cela peut véritablement aider les gens à s'en sortir.

Malheureusement, nous avons peu de bonnes nouvelles en ce qui concerne nos autres cas de prestataires d'aide sociale – des chefs de famille monoparentale dans d'autres régions du Canada, des couples ayant des enfants, des personnes seules aptes au travail et des personnes seules handicapées.

Les personnes seules aptes au travail se retrouvaient dans les pires situations alors qu'elles recevaient, au minimum, 26 % de la mesure du panier de consommation, et jusqu'à 67 %, dans le meilleur des cas. C'est bien en-dessous de tout seuil de pauvreté ou de décence.



Glen Shepherd, porte-parole francophone du Conseil national du bien-être social

Le Conseil se préoccupe également de la multitude de règlements qui peuvent piéger les prestataires d'aide sociale. Bien trop souvent, cela ne fait que les décourager et les empêche de se donner les moyens de sortir de la pauvreté.

Vous devez presque tout abandonner pour obtenir de l'aide sociale. Puis si vous trouvez un emploi, vous ne pouvez conserver vos gains, ou si peu. Les

règles diffèrent d'une juridiction à l'autre, mais notre rapport expose en détail comment le processus d'admissibilité est invariablement complexe, lourd et dévalorisant.

Les temps à venir s'annoncent difficiles sur le plan économique. Le Conseil national du bien-être social craint que le nombre de Canadiens et Canadiennes vivant dans la misère aille en augmentant.

Il sera encore plus difficile de faire des progrès pour résoudre le problème de la pauvreté au Canada, à moins que des mesures globales ne soient prises à l'échelle nationale.

Les prestataires d'aide sociale ne sont pas les seuls qui pourraient avoir à relever de nouveaux défis en raison du ralentissement économique qui s'annonce. Il y a également celles et ceux qui réussissent d'eux-mêmes à quitter le système d'aide sociale, celles et ceux qui n'y sont pas admissibles, ou qui n'y sont plus admissibles, à qui on a coupé les prestations, et également celles et ceux qui ne sacrifieront pas leurs avoirs ou encore leur dignité pour présenter une demande.

Les chanceux pourraient s'en sortir. D'autres changeront peut-être de situation, tout en demeurant dans la pauvreté. Ce ne sont jamais de bonnes nouvelles pour le Canada, mais encore moins en cette période.

En qualité de membres du Conseil, nous n'avons pas réponse à tout. Mais face à l'adversité, nous devons, comme beaucoup d'autres, faire preuve de vigueur, d'esprit critique et de pensée créatrice, et travailler tous ensemble.

Il faut mettre en place une stratégie pancanadienne pour résoudre la pauvreté.

Nous devons établir des objectifs, des échéanciers, un plan d'action, des mécanismes de reddition de comptes et des indicateurs quantifiables. De nombreux partenaires participent et le gouvernement fédéral doit aussi mettre l'épaule à la roue. Le Canada n'est pas le seul à faire face à ce défi. Pour qu'une nation réussisse à résoudre le problème de la pauvreté ou à favoriser la prospérité, il faut que le gouvernement intervienne, qu'il manifeste une volonté politique et qu'il reconnaisse véritablement la dimension humaine de la pauvreté.

Merci.